

8 juillet 44 5

A l'Assemblée Consultative

Nous devons nous attendre à ce que les ministres de la Guerre, de l'Armement et de la Production nous proposent des mesures pour empêcher...

M. Bazille. En prenant une fois plus d'initiative, notamment le général Fohlin, président d'honneur et de « Cottalant » et membre de l'Assemblée. On en comprendrait peut-être la mesure. Il faut que l'Assemblée applique qu'à l'Armement et à la Marine et que, par conséquent, on n'ait pu empêcher de capter les fonctions qu'on interdisait à un général.

ESPRIT DE GUERRE ET LITTÉRATURE

On nous demande à M. Bazille, commissaire à l'Information... « Il est possible qu'il puisse lui primer à Alger des journaux comme celles que je vous citerai sans commentaires superflus. »

« C'est à travers les restrictions qu'elle entraîne et par cela seulement, ou presque que le grand nombre sera touché par la défaite. Mourir de soif dans le café et mourir de café dans les tasses, c'est à cela qu'ils croient sensibles... »

« Lequel d'entre eux et s'il s'agit des cultivateurs n'accepterait volontiers que Descartes ou Watteau fussent allemands ou n'aient jamais été, si cela pouvait lui faire vendre son bled quelques sous plus cher ? »

« Le sentiment patriotique n'est du reste pas plus constant que nos autres amours... »

Ces phrases sont de M. André Gide et ont été rapportées dans le numéro d'août 1941 de la revue « L'Arche ».

On parle souvent de Clemenceau. On répète souvent sa phrase : « Le pays saura s'il est défendu », et il ne s'agissait que d'un Almercyda et d'un Lenox.

Si Clemenceau était là, l'auteur de ces écrits intimes serait déjà arrêté, déferé au Tribunal militaire avec l'auteur du Code qui punit de mort les trahisons en temps de guerre ; le gérant de cette revue serait déferé à la même juridiction, la revue serait supprimée et le papier qu'on lui alloue attribué AUX PAGES JOURNALX et revues patriotes d'Algérie. « Qui en pense M. le Commissaire à l'Information ? »

M. Bazille déclare que ses livres et ses œuvres ne sont pas destinés à être publiés en Algérie. Elles ont été écrites en France et ne doivent pas être lues par nos concitoyens.

M. Bazille. « En France... les correspondances de la presse ne sont pas admissibles de l'Algérie... et du Maroc... » M. Bazille déclare que c'est un des monuments de la littérature française. Elles ont été écrites en France et ne doivent pas être lues par nos concitoyens. M. Bazille déclare que c'est un des monuments de la littérature française. Elles ont été écrites en France et ne doivent pas être lues par nos concitoyens. M. Bazille déclare que c'est un des monuments de la littérature française. Elles ont été écrites en France et ne doivent pas être lues par nos concitoyens.